

**AU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 27 Septembre 2013**  
-----

**\*BOULANGERIE**

Monsieur et Madame LEVARD ont manifesté le désir de cesser leur activité dans les deux prochaines années ; monsieur le Maire rappelle qu'un renouvellement de bail commercial a été conclu le 1<sup>er</sup> Décembre 2012 pour une durée de trois, six, neuf ans. Une rencontre avec M. et Mme LEVARD et certains membres du Conseil serait souhaitable afin d'en discuter. Hervé LUCAS prendra des renseignements auprès de la Chambre des Métiers d'Eure et Loir sur le devenir de cette activité.

**\*PROJET DE SECURITE DANS LE BOURG**

Le dossier de demande de subvention FAL n'est pas déposé ; seule la délibération visée de la Sous-Préfecture est parvenue au Conseil Général ; monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux doivent être réalisés dans les deux ans ; dans un premier temps, il serait peut être judicieux d'acheter des panneaux que l'on installerait aux entrées de l'agglomération pour faire ralentir les automobilistes.

**\*REMPLACEMENT DE L'ADJOINT TECHNIQUE**

Monsieur Daniel PLUQUET, adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> Février 2014, après 22 années au service de la commune. Côté administratif, il conviendra de prendre une délibération pour supprimer le grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe et de créer le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe. La nouvelle personne pourrait être employée entre 17 h 30 et 23 h/semaine . Augmente t'on le temps de travail de Monsieur Joël AMAND, adjoint technique, qui travaille pour notre commune depuis 2010 à raison de 15 heures hebdomadaires ?

**\*TRAVAUX AU PARC NATURE**

Il est donné connaissance au Conseil Municipal d'un courrier émanant du Parc Naturel Régional du Perche confirmant la possibilité d'utiliser une enveloppe d'environ 2000 €, accordée par le Conseil Régional de Basse-Normandie pour aider la Commune à poursuivre l'aménagement du Parc Naturel.

Les peupliers sont abattus et les branches sont à moitié broyées.

Remerciements à Denis GOUHIER et Didier HUBERT pour avoir autorisé la Commune à passer sur leur terrain.

Il sera demandé un devis pour le curage des mares, travaux envisagés pour le printemps prochain.

**\*AUGMENTATION DU PRIX DU M3 D'EAU ASSAINIE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Mai 2010 fixant le tarif du m3 d'eau assainie à 1,50 €, prix inchangé à ce jour.

Il semble donc nécessaire de revoir le tarif ; il propose de porter à 1,60 € au lieu de 1,50 € le prix du m3 d'eau assainie.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de fixer à 1,60 € le prix du m3 d'eau assainie à compter du prochain relevé ( l'abonnement annuel reste identique soit 83,86 €).

Le Conseil accepte le devis de « Assainissement André Bertrand SA » de Nogent le Rotrou d'un montant de 486,85 € T.T.C. pour des travaux à effectuer dans la rue Victor Quineau (inspection vidéo de 40 ml de canalisations : eau pluviale dans le réseau assainissement, inondation de caves).

**\*CANTINE SCOLAIRE : NOUVEAU PRIX DU REPAS POUR LES ADULTES A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2013**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les termes de la délibération du 19 Juillet dernier relative à l'augmentation du prix du repas à la cantine scolaire.

Le Conseil décide de maintenir le prix du repas « enfant » à 3,15 €, fixe à 3,41 € le prix du repas « adulte », l'augmentation prévue le 19 Juillet étant trop importante ( 5, 60 €) à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2013.

**\*QUESTIONS DIVERSES**

**-Fibre optique** : informations du Conseil Général : la commune pourra être reliée en fibre optique sur le répéteur dans un rayon de 3 à 5 kms à vol d'oiseau au second semestre 2014 ; les habitants pourront bénéficier de l'ADSL, de 2 à 10 mégas. Orange pourrait procéder à l'installation d'une armoire à côté du panneau d'affichage .

**-Travaux cour de la cave** : le devis proposé par la STAR a été accepté pour le gravillonnage ; étudier également la réfection du trottoir de la boulangerie. La commission travaux se réunira le mardi 1<sup>er</sup> octobre à 20 h 30.

**-Restauration des vitraux de l'église** : le permis de construire a été adressé à la DDT et au STAP ; l'Association « Préaux Patrimoine » se réunira le 4 octobre ; monsieur le Maire indique au Conseil que l'on a reçu les labellisations départementale, régionale et nationale pour ce projet.

**-Elections municipales** : elles auront lieu les 23 et 30 Mars ; monsieur le Maire fait un tour de table pour savoir quels conseillers ont l'intention de se représenter. Quatre seraient non partants : Nicole LEFEUVRE, Marie-Françoise BERTRAND, Denis BACLE et Jean-Noël MAY (Arlette BEAUFILS est absente ce jour).

**-Recensement de la population** : il aura lieu en janvier et février 2014 ; La Commune devra recruter un agent recenseur.

**-CDC** : Y a t'il assez de retombées de la CDC vers les communes la constituant ? Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise en route des rythmes scolaires et de l'inauguration de l'imprimerie PEAU et du Téléc centre de Berd'huis prévue le 28 Septembre.

**-P.L.U.I.** : la CDC a pris une délibération pour démarrer le P.L.U.I., probablement après les élections municipales ; notre commune est également sollicitée pour démarrer l'étude. Les Z.P.P.A.U.P. pourront peut être rester en Z.P.P.A.U.P. un peu plus longtemps avant d'être converties en A.V.A.P..

**-Paysage** : Sensibiliser les administrés , dans le prochain bulletin préalien, aux haies disparues, aux haies coupées . A noter qu'il conviendra de conserver quatre très beaux arbres à Memnard.

\*\*\*\*\*